

Postes à pouvoir à compter du 23 aout 2022 au sein de l'établissement.  
Les candidatures sont à adresser à Guy FOURNIOL.

## **1. Accompagnateur(trice) professionnel(le) :**

CDI temps complet. Salaire brut 2380 euros sur 12 mois.  
Etre titulaire d'un bac +2. Connaissance du milieu de l'apprentissage serait un plus.  
Expérience auprès du public jeune indispensable.  
Connaissance et pratique des outils bureautiques indispensables  
Le poste requiert de réelles qualités humaines, dynamisme, sens de l'initiative, discrétion, partage. Le travail en équipe est prépondérant dans le cadre de ce poste.

### Vous aurez pour missions :

L'accueil, le suivi et l'accompagnement des apprenants et stagiaires.  
La participation aux actions organisées par le CFA.  
La contribution au bon fonctionnement de l'établissement et à la réussite de la formation des apprenants.  
Assurer les liens nécessaires à la réalisation sociale et professionnelle des apprenants.

### Activités principales du poste :

Accueillir et surveiller quotidiennement les apprenants.  
Contribuer aux modalités de prise en charge des apprenants.  
Gérer les modalités administratives liées à la gestion des absences et du parcours des apprenants.  
Exercer toutes les tâches transverses nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement

## 2. Chargé(e) du centre de ressources :

CDI temps complet. Salaire brut 2380 euros sur 12 mois.

Etre titulaire d'un bac+2. Expérience auprès du public jeune indispensable.

Connaissance et pratique des outils bureautiques indispensables.

Les aptitudes à l'animation et à la relation avec les jeunes constituent un préalable à toute candidature.

### Vous aurez pour missions :

L'accueil et la surveillance des apprentis au centre de ressources

Mettre en œuvre les activités du centre de ressources

Gérer, organiser et adapter les ressources documentaires et pédagogiques pour faciliter les apprentissages.

Accompagner les apprenants dans le cadre de leurs parcours individualisés en accord avec l'équipe pédagogique

Organiser des actions de prévention en faveur des apprenants

Exercer toutes les tâches transverses nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.